

1071-67
62

2 photos

titre -

2353

OUVRAGES PUBLIÉS SOUS LES AUSPICES DES
AMIS DE L'HISTOIRE DE LA PÉRADE

COLLECTION « NOTRE PASSÉ »

Cahier No 1 — *Sainte-Anne-de-la-Péradè*, par Mgr Albert Tessier.

Cahier No 2 — *Souvenirs d'une institutrice*, par Vénérande D.-Veillet.

Cahier No 3 — *Figures politiques de La Pérade*, par Raymond Douville.

À paraître

1—*Mgr Laflèche, missionnaire dans l'Ouest*, par Mgr Albert Tessier.

2—*Souvenirs du Rapide-Nord*, par Vénérande D.-Veillet.

3—*Un grand éducateur: Mgr Irénée Douville*, par P.-H. et R. Leboeuf.

4—*Nos vieilles maisons et leur histoire*, par Jean-Claude Lizé.

Chaque brochure, illustrée ~~deux~~ dollars.

COLLECTION « NOS VIEILLES FAMILLES »

Cahier No 1 — *Narcisse Gervais et sa famille*, par Joseph Gervais.

À paraître

Pierre Moran, ancêtre des familles Douville, Grimart, Rompré, Dusablon, Périgny.

Chaque brochure, illustrée : deux dollars.

P. S. — D'autres brochures sont en préparation dans les deux séries.

RAYMOND DOUVILLE

HOMMES POLITIQUES
de
Sainte-Anne-de-la-Pérade

505

CHER MEMBRE

Le document que vous avez actuellement entre les mains demeure une propriété collective. Nous savons que vous mettrez tout en oeuvre pour l'utiliser dans les meilleures conditions et en faciliter l'accès aux autres membres à leur tour.

MERCI.

**LE PERSONNEL DE VOTRE CENTRE
D'INFORMATION DOCUMENTAIRE**

C.I.D. 17 (REV 65-09)

0103

05351

ÉDITIONS DU BIEN PUBLIC

1973

Don de



Fondation Raymond-Beaudet

449, rue Notre-Dame
Drummondville
(Québec) J2B 2K9
(819) 478-2519

-- DEC. 2000

A mesdemoiselles

CÉCILE et JEANNE MARCOTTE

qui conservent fidèlement,

sur la pointe historique de l'île Saint-Ignace,

la belle demeure qui fut celle

du premier ministre le docteur John-J. Ross,

puis de leur père, le médecin-député

François-Arthur Marcotte.

PRÉSENTATION

Nous offrons dans les pages qui suivent de brèves esquisses des quinze hommes politiques qui, au cours des deux derniers siècles, sont nés, ont vécu dans notre paroisse, ou, d'une façon ou d'une autre, y ont appartenu.

Quinze hommes politiques pour une paroisse relativement peu peuplée comme la nôtre, est un chiffre imposant. Et de ce nombre se détachent un premier ministre, un juge, un ministre de la Couronne, des conseillers législatifs, etc. C'est une nomenclature assez riche, on en conviendra.

Certains de ces personnages auraient mérité plus qu'une brève mention. Limité par le nombre de pages des brochures de cette collection, nous avons tout de même cherché à fournir l'essentiel de la vie et de l'activité de chacun d'eux.

Nous espérons que des jeunes se mettront à la tâche et nous fourniront des monographies plus détaillées de quelques-uns d'entre eux, par exemple le docteur Ross, Antoine-Aimé Dorion, son frère Eric « l'Enfant terrible », et aussi et surtout l'instituteur et naturaliste Dominique-Napoléon St-Cyr, dont la compétence fut toujours étouffée par sa discrétion et sa trop grande humilité.

C'est le voeu que nous formulons: faire connaître davantage ces belles figures de chez nous.

R. D.

CHARLES-FRANÇOIS DE LANAUDIÈRE

Chevalier de Saint-Louis, conseiller législatif

Comme nous plaçons les esquisses de cette galerie de nos hommes politiques par ordre chronologique de naissance, le premier rang doit aller à Charles-François de Lanaudière.

Au sens que l'on donne de nos jours au mot politique, il n'eut certes pas un rôle de premier plan. Nommé au Conseil législatif en 1774 lors de la création de l'Acte d'Union, il fut un des premiers membres choisis par le gouverneur Guy Carleton, plus tard Lord Dorchester. On croit généralement qu'il n'assista qu'à la première séance de cet organisme, le 17 août 1775. Il avait à peine 65 ans, mais ses dures campagnes militaires avaient miné sa santé. Il mourut d'ailleurs le 1er février suivant.

C'est sous le régime français qu'il s'était affirmé dans la vie publique, et c'est à ce point de vue surtout qu'il mérite de figurer ici. Les autorités utilisèrent largement ses qualités de bon jugement et d'aménité dans les projets de traités de paix avec les tribus indiennes. Il accomplit dans ce domaine un admirable travail.

Deuxième enfant et premier fils de Madeleine de Verchères, il naquit au manoir seigneurial le 4 novembre 1710. Une légende, — il y bien des légendes dans la vie de Madeleine de Verchères — veut que le jeune homme, alors âgé de douze ans, ait sauvé la vie de sa mère, attaquée par quatre sauvagesses enragées, dont le mari d'une d'elles venait d'être tué d'une balle par la belliqueuse Madelon. Elle avait précédemment raconté, comme on le sait, qu'elle avait elle-même sauvé le fort de Verchères à douze ans. Pourquoi son fils n'aurait-il pas accompli

le même exploit au même âge? Donnons généreusement, à tout le moins naïvement, le bénéfice du doute à cette anecdote.

Quoi qu'il en soit, ce fils d'une femme énergique avait tout au long de sa vie de soldat fournir des preuves tangibles de bravoure et de courage, en plus de ses réussites dans le domaine diplomatique.

Nous analyserons ces deux aspects de sa vie bien remplie.

* * *

Il gravit un à un tous les échelons de la carrière militaire. Il n'avait pas encore seize ans quand l'administrateur de la Nouvelle France, le baron de Longueuil, lui donne une expectative d'enseigne en second dans les troupes du détachement de la marine. En 1734, il est promu enseigne en pied. En 1741, lieutenant. En 1743, aide major de la ville et gouvernement de Québec. Durant cette période de 1726 à 1743, il participa à de nombreuses campagnes militaires qui lui permirent d'acquérir l'expérience nécessaire à l'espoir de postes plus élevés.

Après avoir participé en 1746 en Acadie au triomphe des forces françaises sur les troupes de la Nouvelle-Angleterre, le gouverneur de Beauharnois lui confie la tâche de lever une troupe de cent soixante-quinze hommes qui devaient être postés à l'Ile-aux-Coudres pour prévenir une attaque possible des Anglais. Peu après, le même gouverneur le charge de se rendre dans l'état du Massachusetts pour un échange de prisonniers.

En 1748, on l'envoie commander aux Miamis, où il réussit à pacifier les nombreuses tribus en guerre les unes contre les autres et à les rendre sympathisantes à la France. Cet exploit lui valut de grands éloges des autorités.

Les quelques années qui précédèrent la guerre de Sept Ans et qui apportèrent une accalmie relative lui permirent de s'occuper un peu à ses affaires personnelles et à surveiller l'avenir de ses enfants. C'est ainsi qu'il obtint la seigneurie de Maskinongé, qu'il nomma seigneurie de Lanaudière. Il conservait toutefois sa seigneurie de Sainte-Anne, de plus en plus prospère, mais où il ne séjournait presque jamais.

Voici qu'arrive la guerre de Sept Ans. Le capitaine de Lanaudière est de toutes les batailles restées célèbres dans notre histoire: Chouaguen, Fort Henry, Carillon, etc. Le général Montcalm, dans un rapport, signale son zèle et sa bravoure. Et c'est à la suite de la victoire de Carillon qu'il fut désigné pour recevoir la décoration tant convoitée de la Croix de Saint-Louis. Sa nomination officielle est du 1er janvier 1759.

Le 1er juin 1759 le gouverneur de Vaudreuil lui confia la mission délicate de se transporter à Beauport, « d'y réunir toutes les familles de la côte de Beaupré qui ont émigré en deçà du Sault Montmorency, afin de les conduire ensuite sur le lac Saint-Charles, dans les profondeurs de Lorette, où il fera faire des cabanes pour eux, des parcs pour leurs bestiaux. Il veillera à ce que personne ne s'arrête dans les lieux habités, notre intention étant de faire évacuer, sous peu de jours, ces endroits eux-mêmes et d'en obliger les habitants à se réfugier dans les bois ainsi qu'il en a été ordonné dans toutes les parties de ce gouvernement. Nous n'avons pas besoin de recommander à M. de Lanaudière d'user de douceur et de modération dans l'exécution de ces mesures que le malheur des temps nous oblige à prendre. Ses sentiments bien connus envers les habitants nous font espérer qu'il aura recours le plus possible aux moyens de persuasion pour arriver à ses fins».

Ayant réussi sa mission avec tout le succès auquel on s'attendait, le gouverneur de Vaudreuil confia au ca-



HOMMES POLITIQUES
DE
SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE

Charles-François de Lanaudière



Charles-Louis de Lanaudière



F.-X. Anselme Trudel



Antoine-Aimé Dorion



Éric Dorion



Némèse Garneau

pitaine de Lanaudière une responsabilité plus délicate et plus difficile, par cette lettre dont l'original a été conservé :

« Vous trouverez ci-joint, monsieur, un ordre suivant lequel je vous prie de bien vouloir continuer la levée des boeufs jusqu'à Maskinongé. Telle est la confiance qu'ont en vous les habitants que nous avons cru ne pouvoir faire un meilleur choix que celui de votre personne pour une semblable mission. En la remplissant, vous rendrez un immense service et vous n'aurez pas moins de mérite que si vous serviez dans l'armée. Aussi vous pouvez être assuré du plaisir que j'aurai à faire valoir votre zèle en cette occasion.

« Avec cet ordre, vous trouverez l'ordonnance rendue conjointement avec l'intendant, qui enjoint aux habitants de déclarer leurs animaux. Vous ne manquerez pas, j'en ai la conviction, de leur remontrer avec la douceur possible qu'il y va de leur propre intérêt de se prêter à ce que demande d'eux le salut de la colonie. Vos manières insinuantes sont ce qu'il y a de mieux pour les amener à faire ce qu'on exige d'eux. J'écris en même temps à M. de Noyelle, commandant aux Trois-Rivières, pour qu'il facilite le passage des animaux et fournisse aux conducteurs les sommes qui leur seront nécessaires. Vous ferez bien, je crois, de faire traverser vis-à-vis des Grondines les animaux que vous aurez levés dans le sud. J'en dis un mot, suivant vos désirs, à M. de Vauquelin. Vous ne laisserez pas de prendre vos précautions pour éviter toute surprise. . . »

Lanaudière fit savoir franchement au gouverneur que la tâche qu'on lui avait confiée était presque au-dessus de ses forces. On l'obligeait à dépouiller de leurs biens les habitants de toutes les paroisses, des deux côtés du fleuve. Il fut un instant découragé. Aussi, M. de Vaudreuil crut nécessaire de remonter son courage et lui

adressa la lettre suivante, laquelle démontre encore une fois en quelle estime il était tenu :

« Je sais très bien, monsieur, la peine et l'embarras que vous donne la mission dont je vous ai chargé, et qui ne peut qu'augmenter la situation si triste des habitants. Mais il est essentiel que nous pourvoyions à la subsistance de l'armée et que, pour cet effet, nous ayons recours à tous les moyens. Nos besoins sont pressants et le moindre retard peut nous devenir funeste. Je vous prie donc, monsieur, de continuer votre tournée jusqu'au Cap-de-la-Madeleine, et d'achever la levée dont je vous ai chargé. Quelle que soit votre répugnance, il ne faut pas que vous laissiez plus d'une charrue de deux en deux habitants; quant aux vaches, limitez-en le nombre à l'indispensable nécessaire pour faire vivre les familles. »

Les habitants des paroisses visitées se rendirent aux arguments invoqués par l'habile conciliateur. Cette pénible besogne accomplie, M. de Lanaudière reprit la tête de sa compagnie, participa à la désastreuse bataille des Plaines d'Abraham et à la glorieuse mais inutile victoire de Sainte-Foy. Puis, comme tous, il déposa les armes.

Passé en France après la Cession, il revint au pays en mai 1763. Entre temps sa femme était décédée, mais, outre qu'il était canadien de naissance, il possédait ici des biens, dont deux seigneuries qu'il voulait faire fructifier. Il désirait aussi se porter acquéreur, ce qu'il fit d'ailleurs, de la moitié du fief La Durantaye et des seigneuries de Saint-Vallier et de Saint-Pierre-les Becquets. De plus il croyait ne rien devoir à la France qui, selon lui et plusieurs autres, avait tout simplement abandonné le Canada. Comme beaucoup d'officiers canadiens, il ne prisait guère l'arrogance des chefs des régiments français et surtout leur incompétence de la façon de faire la guerre en ce pays.

Il ne tarda pas à reprendre épouse. Il avait d'abord épousé le 6 janvier 1743 Louise-Geneviève Deschamps de Boishébert qui, au cours de la guerre de Sept Ans, tenait salon en son domicile de la rue du Parloir à Québec et où Montcalm aimait aller se recueillir et se reposer. Elle mourut le 4 juillet 1762. Elle avait, dit-on, beaucoup d'esprit. A son retour de France M. de Lanaudière s'allia à la fille du baron de Longueuil, Marie-Catherine, qui lui donna dix enfants. Du premier mariage était né Charles-Louis Tarieu de Lanaudière, qui, comme son père, participa à la guerre de Sept ans et joua un rôle politique après la Cession. Par certains côtés il appartient aussi à l'histoire de Sainte-Anne. Nous résumons sa carrière ci-après.

La vie politique de Charles-François de Lanaudière commença véritablement à son retour au pays en 1763. Le Canada appartenait désormais à l'Angleterre. C'était un fait. Il fallait tirer le meilleur parti possible de la situation. Quelques militaires et propriétaires de seigneuries étaient, comme lui, décidés de rester au pays. Puis il y avait les milliers de leurs compatriotes, la plupart habitants, qui ne pouvaient ou ne voulaient pas s'expatrier. Il fallait leur venir en aide.

Une fois de plus, le chevalier de Lanaudière fit preuve de souple psychologie. Il fallait, de toute évidence, accepter le nouveau régime. Se révolter eut été désastreux et surtout inutile. Aussi s'attira-t-il l'admiration du général Amherst d'abord, puis de Murray, devenu sympathique aux Canadiens par la compréhension dont la plupart des chefs de la colonie avaient fait preuve en face de cette nouvelle situation. Lors du rappel du gouverneur Murray en juin 1766, les propriétaires de seigneuries du gouvernement de Québec, la plupart anciens militaires, adressèrent au Roi d'Angleterre une pétition pour déplorer ce rappel. Cette pétition, rédigée de la main de Lanaudière, fut signée par vingt-et-

un seigneurs de l'ancien régime. Il ne s'agissait pas de flagornerie. Murray avait compris l'attitude de ces anciens sujets français, et ils lui en étaient tout simplement reconnaissants.

Sir Guy Carleton, qui succéda à Murray, adopta la même attitude que son prédécesseur à l'endroit des Canadiens de langue française. Il chercha à les comprendre et à faciliter la liberté de leur langue et de leur religion. Dans bien des décisions, M. de Lanaudière conseilla utilement le nouveau gouverneur. Aussi ce dernier n'hésita-t-il pas à l'appeler en 1774 à faire partie du Conseil législatif récemment créé.

Comme nous l'avons signalé plus haut, M. de Lanaudière n'y fit qu'un bref séjour. Sa nomination était plutôt symbolique de sa valeur d'homme intègre et de bon conseil. Il avait foi en l'avenir de son pays et avait toujours cherché, par les moyens à sa disposition, à rendre service à ses compatriotes.

Que les Péradiens respectent sa mémoire. Il le mérite bien, car il a fait honneur à sa paroisse natale.

CHARLES-LOUIS TARIEU DE LANAUDIÈRE

Conseiller législatif

Bien que né à Québec le 14 octobre 1743, ce fils de Charles-François appartient tout de même à divers points de vue à l'histoire de Sainte-Anne. Communément appelé Chevalier de Lanaudière, bien qu'il ne reçut jamais ce titre, il hérita de la seigneurie. En raison de ses activités en d'autres domaines, il n'y fit que des séjours intermittents, principalement pour recueillir ses rentes seigneuriales, qu'amassait méticuleusement son agent Louis Gouin. Il en profitait pour chercher noise au curé Joseph-Marie Morin et amorcer des procès avec ses censitaires.

Il fut surtout un militaire et avait, semble-t-il, hérité du caractère impétueux de ses grands parents. Grâce à l'influence de son père, il fut à seize ans à peine nommé officier dans les troupes. Il participa à ce titre à la guerre de Sept Ans, fut blessé à une jambe à la bataille de Ste-Foy et soigné à l'Hôpital-Général de Québec où il séjourna plusieurs semaines. Selon l'historien Pierre-Georges Roy, deux de ses vieilles tantes, religieuses de cette institution, les mères Saint-Alexis et Sainte-Catherine, déclaraient après sa sortie : « Cet imparfait enfant gâté de Lanaudière nous a donné à lui seul plus de trouble pendant sa maladie que tous les blessés qui encombraient notre hôpital ».

Passé en France après la capitulation, il servit dans le régiment de La Sarre jusqu'en 1767 puis, suivant l'exemple de son père, décida de revenir au pays. Il passa par Londres pour réclamer un passeport, ce qu'il obtint sans peine grâce à d'utiles relations dans l'entourage de

la Cour. De retour à Québec, il se mit au service du gouverneur Guy Carleton. Il entra sans tarder dans la nouvelle atmosphère officielle et recommença ses fredaines. Plus tard son père, qui l'avait aveuglément protégé, dira de lui: « Si je mettais mon fils dans un côté de la balance et dans l'autre l'or qu'il m'a coûté avant de recevoir sa part légitime, l'or l'emporterait de beaucoup ». Ce à quoi le fils répondit: « J'ai fait bien des folies, mais toujours en bonne compagnie ».

Grâce à son entregent, à son allure martiale et surtout à sa connaissance parfaite de la langue anglaise, il sut tout de suite capter la sympathie de ses supérieurs. Il participa à toute la guerre contre la révolution américaine de 1775, fut nommé aide de camp du gouverneur et se fit remarquer par divers actes de bravoure qui lui valurent de plus en plus l'estime de ses chefs. En somme il était, comme dira plus tard Wilfrid Laurier en parlant de lui-même, *British to the core; Anglais jusqu'à la moëlle*.

Pour le récompenser de ses services, Sir Guy Carleton, devenu Lord Dorchester, le nommait en 1786 membre du nouveau Conseil législatif récemment institué. Il fut encore du groupe après que la constitution de 1791 eut fait de l'ancienne province de Québec deux provinces distinctes, le Haut et le Bas Canada. Les rapports officiels renferment de nombreuses interventions du conseiller de Lanaudière sur divers sujets, particulièrement un projet de loi pour chercher à modifier la tenure seigneuriale, en vue de préserver et aussi d'augmenter les droits des anciens seigneurs. Il croyait par cette tentative reconquérir l'estime des quelques propriétaires de seigneuries de langue française. Il n'y réussit pas, car de plus en plus les seigneuries passaient aux mains des anglais, souvent par des moyens plus ou moins avouables. Les seigneurs de langue française, comme lui conseillers législatifs, ne lui pardonnaient pas sa volte-face.

De même fut-il exécuté de la population péradienne, qui espérait ne plus jamais connaître l'ostracisme de l'époque de Madeleine de Verchère et de son époux. Ses rares séjours au manoir étaient marqués d'exactions de toutes sortes. Il agissait en militaire et chacun devait exécuter ses ordres, car il prétendait être le maître comme au temps périmé de la haute et basse justice. Sans doute faut-il en partie mettre au compte de ses abus de boisson ses arrogances et ses injustices. Ce qui ne l'excuse pas, loin de là, vis-à-vis de ses humbles et pacifiques censitaires.

Depuis longtemps d'ailleurs ces derniers l'avaient en aversion. Et ceci datait de la guerre de 1775. Comme la plupart des habitants des autres seigneuries, la majorité favorisait la cause américaine et refusait de prendre les armes, malgré les exhortations des autorités religieuse et civile. A Sainte-Anne, l'intendant du seigneur de Lanaudière, Louis Gouin, déjà connu de la population en raison de sa rapacité à recueillir les redevances seigneuriales, fut chargé par son maître d'enrôler vingt-deux jeunes gens de la paroisse pour servir dans l'armée anglaise, et aussi de fournir des vivres et des véhicules. Ce fut, on le comprend, une résistance générale. Et Louis Gouin porta tout l'odieux de l'affaire. Il fut hué, maltraité, sa maison fut pillée, ses outils de ferme brisés et semés aux quatre vents. On se demande aujourd'hui pourquoi le manoir ne fut pas pillé et incendié. C'est que ces gens, malgré tout, avaient le respect de l'autorité. Punir le rapace Louis Gouin, pour eux, était suffisant.

Il est intéressant, croyons-nous, de noter que les principaux « rebelles » avaient nom des personnes qui ont laissé à Sainte-Anne des descendants : Montreuil, Roy-Chatellerault, Lanouette, Baribeau, Morel, Charest, Frigon, Bigué, Nobert, Vallée, etc.

De tels événements, on le comprend, ne pouvaient qu'attiser l'animosité du seigneur vis-à-vis ses sujets, ou

plutôt ses assujettis. Aussi devint-il plus arrogant, à chacune de ses visites, toujours imprévues, comme pour laisser ses subordonnés sur le qui-vive. En 1796 il endossa l'opinion de quelques récalcitrants à l'établissement d'un nouveau cimetière, qui prétendaient que le terrain choisi était trop vaste et que l'entretien coûterait trop cher. Il voulut refuser à la majorité des habitants l'envoi d'une requête à l'évêque de Québec, Mgr Plessis, pour qu'il tranche l'épineuse question. Quelques années plus tard, il réclame la démission du curé Morin, qui désire construire un nouveau presbytère. Il défend qu'on utilise les pierres de la rivière laquelle, prétend-il, est sa propriété. Ceci se passait en 1806.

Le juge Antoine-Aimé Dorion se plaisait à raconter au sujet de Charles-Louis de Lanaudière l'anecdote suivante laquelle, même si elle n'est qu'une légende, peint admirablement bien le caractère de cet excentrique seigneur. Le père du juge, Pierre-Antoine Dorion, qui fut député de Champlain et dont nous parlons ci-après, s'était établi marchand à Sainte-Anne. Il eut comme bien d'autres maille à partir avec le chef de la seigneurie. Lorsque leurs causes étaient entendues devant les juges québécois, ils se rendaient ensemble à Québec, dans la même voiture, se séparaient pour l'audience et revenaient ensemble, quelle qu'ait été le résultat du procès. La réalité dépasse la fiction, dit-on souvent. Cette anecdote est probablement véridique.

Après son altercation avec le curé Morin en 1806, on ne trouve guère trace de lui à Sainte-Anne. Il avait d'autres occupations qui le retenaient à Québec, dont son poste de grand-voyer et de quartier-maître général de la milice canadienne. Postes plutôt honorifiques, mais lucratifs, car il aimait la vie mondaine et brillait dans la société. Le chroniqueur John Lambert, dans le récit de son voyage au Québec, donne de lui cette description: « Il est un des plus respectables gentilhommes de la colonie... Il est maintenant âgé de 70 ou 80

ans; mais il a si admirablement conservé toutes ses facultés qu'on ne lui donnerait pas plus de 50 ans. Il est plus actif et plus intelligent que plusieurs hommes de cet âge. Il est sincèrement attaché au gouvernement anglais et, dans sa conduite, ses manières, ses principes, il semble un Anglais...» Excellente esquisse du dernier représentant des Lanaudière dans la seigneurie de Sainte-Anne!

Il continua à parader dans les salons québécois, et mourut subitement, des suites d'un repas trop copieux, chez un ami de Ste-Foy, M. Ritchie, le 2 octobre 1811. Il avait 68 ans. Il fut inhumé dans les voûtes de la cathédrale.

Il avait épousé à Montréal le 10 avril 1769 Geneviève-Elizabeth-Louise de La Corne, fille du seigneur de Terrebonne, qui fut elle-même inhumée à Québec le 30 mars 1817 et qui lui avait donné trois enfants, un fils, mort au berceau, et deux filles. Il ne laissait donc pas de descendance directe.

Signalons en terminant qu'un de ses frères, Charles-Gaspard, né aussi à Québec le 9 septembre 1779, fut député de Warwick (aujourd'hui Berthier) de 1796 à 1804, et du comté de Leinster (devenu L'Assomption) de 1804 à 1808. Comme il avait fait ses études en Angleterre, il était passablement anglifié. Lors du débat resté fameux qui opposa Canadiens français et anglais pour la nomination du président de la Chambre, le député de Lanaudière vota pour John Young, créature du gouverneur, contre son propre compatriote Jean-Antoine Paret. Il mourut au manoir de Lavaltrie le 7 juin 1812.

Il n'appartient aucunement à l'histoire de Sainte-Anne, et nous croyons même qu'il ne mit jamais les pieds dans cette seigneurie qui appartenait cependant encore à sa famille.

PIERRE BUREAU

Député du comté de Saint-Maurice

Il ne résida que quelques années à Sainte-Anne, mais son nom est resté attaché à la plus vieille maison de la paroisse, dont il avait fait l'acquisition. Bâtie par Michel Feulion en 1672 et toujours bien conservée, elle fut plus tard connue sous le nom de maison Gouin-Bureau.

Il était né à Québec du mariage de Jean-Baptiste Bureau et d'Angélique Alain. Marchand général, d'abord à Québec, il vint s'établir à Sainte-Anne puis gagna Trois-Rivières. Homme d'affaires averti, il se dévoua beaucoup pour le progrès de sa région, spécialement pour l'ouverture de chemins carrossables entre Sainte-Anne, Sainte-Geneviève et Saint-Stanislas. et l'octroi de nouvelles concessions pour établir les fils de colons.

La popularité dont il jouissait le désignait tout naturellement au poste de député. Il fut élu, conjointement avec Louis Picotte, de Rivière-du-Loup (aujourd'hui Louiseville) pour représenter le comté de Saint-Maurice du 11 avril 1820 jusqu'au 6 juillet 1824. Aux élections générales de cette dernière année, Picotte ne se représenta pas. Il fut remplacé par Charles Caron, résidant à Yamachiche, qui fit campagne avec Bureau, contre un troisième candidat, créature du gouverneur-général de l'époque et qui avait nom Edmund-William Romer Antrobus. Ce dernier, naturellement, subit une écrasante défaite dans ce comté où il était totalement inconnu. Il ne récolta que 67 voix, pendant que Pierre Bureau en obtenait 296 et Charles Caron, 224.

Caron fut battu aux élections de 1830 par le notaire Valère Guillet. Mais Bureau conserva son siège jusqu'à sa mort, le 6 juin 1836.

C'est vers 1830 qu'il décida d'aller s'établir à Trois-Rivières, toujours comme marchand, ayant laissé son commerce de Sainte-Anne à son gendre, Pierre-Antoine Dorion, qui fut député en même temps que lui et dont nous parlons ci-après.

Pierre Bureau fut un adversaire acharné de l'oligarchie, telle qu'elle se pratiquait à l'époque. Il favorisait le développement de la colonisation, mais il se rendit compte que la majorité des terres étaient la propriété de quelques privilégiés de langue anglaise. Il aurait voulu que le territoire devenu depuis la paroisse Saint-Maurice soit ouvert aux colons. Il fit en ce sens des représentations au gouvernement. Il déclarait qu'il avait obtenu dès 1823 une certaine étendue de terre dans ce territoire. Quelques années plus tard on lui faisait savoir qu'il ne pourrait en prendre possession qu'à l'expiration du bail précédemment consenti à Matthew Bell. Or ce bail était maintenant expiré et Bureau réclamait la possession de ses terres. On lui répondit que le dossier concernant cette affaire était temporairement égaré. Et Bureau mourut à la tâche, épuisé par tant de démarches inutiles et d'injustices.

Il peut se consoler, dans l'au-delà, en songeant qu'il est à la tête de deux grandes familles de la région trifluvienne, les Dorion et les Bureau.

PIERRE-ANTOINE DORION

premier député du comté de Champlain

Bien que né à Québec, Pierre-Antoine Dorion appartient de plein pied à l'histoire de La Pérade. Jeune encore, il vint s'y établir, probablement comme commis au magasin général de Pierre Bureau, dont il épousera la fille. Il passa sa vie dans cette paroisse, fut le premier député du nouveau comté de Champlain et est l'ancêtre de notre dynastie des Dorion. A plus d'un titre donc, il mérite de figurer ici.

C'est un peu malgré lui et sur les instances de son beau-père qu'il accepta d'aller représenter ses concitoyens à la Législature de Québec. Humble marchand, homme intègre et dévoué, il était l'ami de tous. Jamais il ne refusait son aide, particulièrement dans le domaine de l'éducation. C'est ainsi qu'il fut nommé syndic des écoles. Le gouvernement eut recours à lui pour faire l'estimation du coût d'un pont sur la rivière Sainte-Anne et plus tard fut chargé de la surveillance de sa construction.

Le statut de 1829 ayant détaché une partie du comté de Saint-Maurice pour former le comté de Champlain, peuplé de nouvelles paroisses en grande partie par d'anciens citoyens de Sainte-Anne, Pierre-Antoine Dorion fut choisi comme un des deux représentants de la nouvelle circonscription. Son partenaire fut Olivier Trudel, établi à Sainte-Geneviève et grand-père de celui qui allait devenir le célèbre sénateur Trudel, dont nous parlons plus loin.

On ne connaît pas grand'chose de l'activité politique de ces deux premiers représentants du comté de Cham-

plain à l'Assemblée législative. Ce qu'on appelle aujourd'hui le patronage n'existait que bien peu à l'époque et les privilèges étaient réservés à ceux qui circulaient dans l'entourage du gouvernement. L'activité de nos humbles députés se limitait à chercher les moyens d'être utiles dans la mesure de leurs capacités à l'ensemble de leurs commettants.

Dorion fut représentant du comté de Champlain du 26 octobre 1830 jusqu'au 27 mars 1838, date de l'abolition de la Chambre d'Assemblée et de la suspension de la constitution officielle du Bas-Canada. Ainsi vécut-il une époque passablement mouvementée, au déroulement de laquelle il ne comprenait pas grand'chose.

Pendant ses absences de Sainte-Anne, son commerce périclita, des concurrents s'établirent et il vint près de la faillite. Sachant que l'instruction était nécessaire, il avait, à l'époque où son commerce était florissant, envoyé les aînés de sa famille aux études au séminaire de Nicolet. Ils lui firent honneur. Devenu pauvre et en désespoir de cause, il envoya le plus jeune de ses fils, Jean-Baptiste-Eric, étudier les rudiments du commerce à Québec et apprendre l'anglais. Il n'aura pas le temps de se rendre compte que cet Eric était un enfant « surdoué », fantasque, aimant l'étude mais non fait pour le commerce.

F.-X. ANSELME TRUDEL

Avocat, député, sénateur, journaliste

Il faudrait tout un volume pour raconter la vie bien remplie de ce grand patriote que fut celui qu'on appelle communément « le sénateur Trudel ». Espérons qu'il trouvera un jour son biographe. Comme disait le poète Louis Fréchette en parlant de Papineau : « Il fut toute une époque », lui aussi.

Ses parents, François-Xavier Trudel et Julie Langevin, possédaient une terre au « petit Sainte-Marie », rang du Brûlé, englobé aujourd'hui dans la paroisse Saint-Prosper. Sa mère était petite-fille d'Antoine-Augustin Hamelin, seigneur de Grondines. Anselme fut baptisé le 28 avril 1838 en l'église de La Pérade.

Il semble que l'abbé Louis-Adolphe Dupuis, qui venait d'être nommé curé de la paroisse et avait fait ses études classiques à Nicolet, l'a dirigé vers cette institution, ayant remarqué sa vive intelligence. Le jeune Trudel fréquenta ce collège de 1852 à 1859. En 1857, il apparaît comme président de l'Académie du collège. Déjà il se faisait remarquer pour son dynamisme et son éloquence.

Ayant choisi la profession d'avocat, il fit sa cléricature à Montréal, d'abord au bureau de Leblanc et Cassidy, puis chez Moreau, Ouimet et Morin. A ses moments libres, il rédige des articles pour le journal alors en vogue « La Minerve ». Toute sa vie il continuera à mener de front le droit, le journalisme et la politique.

Admis au barreau de Montréal en décembre 1861 en même temps qu'Adolphe Chapleau, qui sera plus

tard premier ministre, il ouvre son bureau d'avocat, d'abord seul, puis il s'associe Paul Denis. Le 27 avril 1864 il épouse Zoé-Aimée Renaud, fille d'un des plus riches négociants de Montréal, Louis Renaud, qui est aussi conseiller législatif et sénateur. Il a vingt-six ans, et sa situation financière est assurée. Il peut donc sans inquiétude chercher à faire triompher ses idées. En 1867 il accomplit un voyage d'études et d'observations en Europe, particulièrement en France, en Angleterre et en Italie. A la demande de Mgr Bourget, il doit se renseigner sur le problème des universités et autres maisons d'enseignements. Partout, dans ces pays, il constate que le catholicisme est à la baisse. Il faut réagir.

Imbu de ces idées, Trudel revient au pays convaincu qu'un redressement de la situation ne peut s'effectuer que par deux moyens : la politique et le journal. Ainsi la vérité a chance de triompher. Il est appuyé ouvertement par deux évêques influents: Mgr Laflèche et Mgr Bourget.

En 1869, deux événements viennent donner du poids au programme de lutte de l'avocat Trudel. Il est chargé par la Fabrique de Notre-Dame de Montréal de défendre la cause de cette dernière aux prises avec la veuve de Joseph Guibord à qui on avait refusé l'inhumation au cimetière catholique. Ce procès fit grand bruit et permit à Trudel de se hisser au premier rang des avocats de son époque, en raison de son habile plaidoyer. Il en fut de même lors du procès qui mettait en cause l'Asile des Soeurs de la Providence de Montréal. Le succès qu'il obtint dans ces deux procès restés célèbres lui valurent les éloges de toutes les autorités qui virent en lui le défenseur de leurs principes.

En 1871, il était élu député du comté de Champlain et devenait ainsi le grand chef des ultramontains. Le « Programme catholique », rédigé en collaboration mais

qui était en grande partie son oeuvre, avait été publié par plusieurs journaux et approuvé par Mgr Laflèche et Mgr Bourget. L'évêque de Québec, Mgr Taschereau, enregistra sa dissidence, prétextant que « Le Programme » avait été formulé en dehors de toute participation de l'épiscopat». En réalité sa dissension provenait surtout du fait que les protagonistes du programme s'appuyaient sur le parti conservateur.

Unique député de son parti politique au Parlement, Trudel n'en menait pas large. Il avait beau multiplier les discours, les conférences, le public restait sourd à ses appels. En 1973, il remplace son beau-père, Louis Renaud, comme sénateur pour la division de Salaberry. Il continue la bataille pour ce qu'il appelle le triomphe du bon sens et de la vérité. Son éloquence faisait de lui un des hommes politiques les plus admirés et les plus écoutés. Même ses adversaires l'estimaient pour son courage, ses convictions et sa fidélité à ses principes.

Mais il se rendit compte que même si les plus beaux discours étaient écoutés, ils demeureraient sans résultat tangible. Il résolut de fonder un journal, qui vit le jour en 1883 et qui porta le nom de *L'Étendard*. Il s'y révéla un fougueux et talentueux polémiste, fervent disciple de son idole, Louis Veillot.

Tout au long de ses années de journaliste combatif, le sénateur Trudel est resté en étroites relations avec deux de ses anciens professeurs au séminaire de Nicolet. Tout d'abord son compatriote, Mgr Laflèche, qui allait bientôt devenir évêque de Trois-Rivières et qui fut toujours son guide spirituel. Et aussi l'abbé Luc Désilets, qui devint curé du Cap-de-la-Madeleine et factotum de Mgr Laflèche dans les affaires politico-religieuses. Le sénateur Trudel, fort de ces solides appuis, y alla de tout son courage et de toute son énergie pour faire triompher la cause ultra-montondaine. Il n'y

réussit qu'à demi, mais sa réputation est restée attachée à son acharnement à faire triompher ses idées.

Il a laissé d'innombrables écrits, disséminés dans divers journaux et revues. On a de lui également quelques ouvrages, aujourd'hui bien oubliés du grand public mais auxquels s'attachent ceux qu'intéressent les problèmes politiques, sociaux et religieux de l'époque. Citons entre autres : *Quelques réflexions sur les rapports de l'Eglise et de l'Etat*; *Mémoire sur la fusion des sociétés littéraires et scientifiques de Montréal*; *Nos Chambres Hautes*; *Sénat et Conseil législatif*; *Discours sur l'affaire Guibord*; *La Tempérance au point de vue social*, etc. Ses articles de *L'Etendard* et de la *Revue Canadienne*, dont il était co-éditeur, formeraient à eux seuls plusieurs volumes.

Trouva-t-il le temps de s'intéresser activement à sa paroisse natale et à son comté ? Très peu, il va sans dire. La politique ne l'intéressait qu'en autant qu'elle servait ses idées. Son rôle, selon lui, était d'aider ses compatriotes sur un plan supérieur. C'est ainsi qu'il appuya de toutes ses forces le projet de Sir Georges-Etienne Cartier de construire le chemin de fer du Pacifique Canadien de l'Atlantique au Pacifique, projet qui avait été abandonné et combattu par les politiciens ontariens pendant quelques années.

Les énergiques interventions du sénateur Trudel à cet effet sont conservées dans les documents officiels du Sénat. Il mit dans la réalisation de cette entreprise, qu'il jugeait essentielle au développement économique de son pays, sa fougue habituelle. De même réussit-il à faire adopter le système de confier l'administration des écoles de réformes, des prisons de femmes et des asiles d'aliénés à des communautés religieuses. Dans ce domaine également, il livra une dure bataille jusqu'à la victoire.

De partout on sollicitait de lui des conférences, des allocutions, même de simples présences. Il entretenait une correspondance avec les principaux chefs d'état de nombreux pays, en plus de ses relations avec Rome et les évêques de France.

Comme tout bon guerrier, il mourut en plein combat. Une crise cardiaque a raison de son énergie le 17 janvier 1890, à la veille d'atteindre sa 52e année.

Il fut sincèrement regretté de tous, même de ses adversaires qui l'avaient, par dérision, affublé du surnom de « Grand vicaire ».

Dans notre histoire, il reste une grande figure de son époque.

* * *

Le sénateur Trudel eut quatre fils, dont trois avocats: Henri, qui lui succéda à la direction de *L'Etendard*, Augustin et Pierre, qui furent associés à l'étude juridique de Mtre Gustave Lamothe, plus tard juge. Et le docteur Paul Trudel, qui exerça toute sa vie sa profession à Sainte-Geneviève-de-Batiscan et que les vieux citoyens de Sainte-Anne ont bien connu.

ANTOINE-AIMÉ DORION

Avocat, député, juge-en-chef

Il partage, avec le docteur Ross, l'honneur d'être une des deux grandes figures politiques de notre paroisse. Ross fut un excellent médecin; Dorion, un grand juriste.

Fils de Pierre-Antoine Dorion et de Geneviève Bureau, il naquit le 17 janvier 1818. Il fit ses études classiques au séminaire de Nicolet de 1830 à 1837. Trois ans après son entrée, son frère Hercule vint l'y rejoindre. Ce dernier choisit la prêtrise et laissa sa marque comme curé d'Yamachiche. Antoine-Aimé choisit la profession d'avocat. Il eut la bonne fortune d'entrer au bureau du plus grand juriste de l'époque, Côme Séraphin Cherrier. Sa cléricature terminée, ce dernier l'admit à son étude comme associé. Son avenir était assuré.

Grace à ses manières affables et distinguées, doué d'un grand sens de la persuasion, il devint rapidement l'avocat en vogue de la ville de Montréal. De là à la politique il n'y a qu'un pas, surtout pour un avocat. Les tendances libérales qu'il avait toujours manifestées le désignaient naturellement pour être chef de ce parti dans le Québec. Il accepta, et le voilà lancé. Il s'y donna corps et âme, comme il faisait toutes choses.

Sa carrière politique est impressionnante. Il se classa rapidement au sommet des grandes figures politiques de son époque, grâce à son sens aigu des réalités et à son don de persuasion. Nous ne pouvons que résumer ici les divers postes qu'il occupa dans ce domaine, car son activité mériterait tout un volume. Il fut élu député de Montréal du 28 juillet 1854 jusqu'au 10 juin 1861, puis député d'Hochelaga du 20 juin 1862 jusqu'au 1er juillet 1867,

alors que fut formée la Confédération dont il avait été un adversaire acharné. Ses discours à ce sujet sont demeurés célèbres. Il craignait que l'élément canadien-français soit noyé par l'union des provinces. Il fut toutefois élu à la Chambre des Communes, d'abord comme député d'Hochelaga de 1867 à 1872, puis député de Napierville de 1872 à 1874. Il eut souvent l'occasion de croiser le fer avec un autre homme politique de premier plan, Georges-Etienne Cartier, dont par ailleurs il était l'ami et qui l'estimait fort. Lorsque le libéral Alexander Mackenzie fut nommé premier ministre en 1873, il nomma son collègue Dorion ministre de la Justice, poste que ce dernier occupa un an à peine, puisque le 1er juin 1874 il était nommé juge en chef de la province de Québec, où il demeura jusqu'à son décès, le 31 mai 1891. Entre temps, il avait occupé temporairement le poste d'administrateur de la province.

Le grand historien Aegidius Fauteux, qui a scrupuleusement analysé les diverses étapes de la carrière d'Antoine-Aimé Dorion, porte sur lui ce jugement: « Plus encore que par son talent, que par sa science politique ou légale, Dorion s'est assuré le respect universel par la beauté, et je dirai par la grandeur de son caractère. Il y a peu d'hommes publics en effet dont l'intégrité ait été aussi universellement reconnue. Jamais sa réputation d'honnête homme absolu ne fut même effleurée par un soupçon chez ses plus constants adversaires. Le même hommage était d'ailleurs rendu à sa sincérité d'homme public. . . . »

JEAN-BAPTISTE-ÉRIC DORION

*journaliste, pamphlétaire, député,
surnommé « L'ENFANT TERRIBLE »*

Il n'est certes pas exagéré d'affirmer que Jean-Baptiste-Eric Dorion partage avec Madeleine de Verchères la réputation d'être une des deux figures les plus pittoresques et les plus extravagantes de l'histoire de Sainte-Anne. Il a toutefois sur la célèbre Madelon l'avantage d'être né dans la paroisse.

Il était le benjamin des enfants de Pierre-Antoine Dorion et de Geneviève Bureau et naquit le 17 septembre 1826. Il avait un frère jumeau, baptisé Edmond, de tempérament plutôt calme et qui devint fonctionnaire. Quant à Eric, son caractère révolutionnaire se développa lors de ses études primaires sous la férule de l'instituteur Craig Morris, qui a laissé à Sainte-Anne la réputation d'un maître rigide. Ce fut lui apparemment qui suggéra à monsieur Dorion d'envoyer le jeune Eric à Québec pour apprendre l'anglais et les rudiments du commerce. Le jeune homme n'y resta pas longtemps. Son rêve était d'être journaliste et de s'occuper de politique. Selon lui, le monde avait besoin d'être réformé de fond en comble et il se croyait destiné à devenir un chef.

Après quelques mois passés dans une imprimerie de Québec, on le retrace en 1843 à Trois-Rivières où, tout en étant commis-marchand, il compose le soir une petite feuille du nom de *Gros Jean L'Escogriffe*. Un sympathique historien originaire de Sainte-Anne, le chanoine Henri Vallée, aujourd'hui décédé, a publié en 1933 une brochure très bien documentée sur les journaux trifluviens, de 1817 à 1933. Voici comment il apprécie la carrière de

son compatriote Eric Dorion dans le journalisme trifluvien:

« *Gros Jean L'Escogriffe* paraissait irrégulièrement, car Eric Dorion était pris par ailleurs, n'y pouvant donner tout son temps, comme on le pense bien. Le journal n'était pas d'une rédaction très soignée, mais il ne manquait pas d'intérêt. L'on voudra bien noter ici qu'Eric Dorion n'avait que fort peu d'instruction, qu'il s'est cultivé lui-même; ce qui nous expliquera peut-être certains côtés étonnants de son caractère. . . . J.-B.-Eric Dorion a été mieux connu par la suite sous le surnom de « L'Enfant Terrible », à cause de la violence de ses polémiques et pour son radicalisme invétéré. C'est sans doute dans *Gros Jean L'Escogriffe* que notre célèbre pamphlétaire s'est initié à sa future carrière de rédacteur de *L'Avenir* et du *Défricheur*; mais, comme on l'a vu à propos de *L'Argus*, Trois-Rivières n'était pas un terrain favorable à la culture de certaines idées. . . . Aussi *Gros Jean L'Escogriffe* disparût-il bientôt et Dorion s'en consola en allant occuper, à Montréal, les mêmes fonctions de commis-marchand qu'il exerçait ici, et se lancer activement dans la politique ».

Nous ne ferons que résumer la fulgurante carrière ultérieure de *L'Enfant Terrible*, d'autant plus qu'on nous a informé qu'un professeur d'histoire de Trois-Rivières s'applique présentement à raconter sa vie dans le détail. Après quelques années dans les journaux montréalais *Le Pays* et *L'Avenir* où ses idées avancées en effrayaient plusieurs, il se fait élire en 1854 député de Drummond-Arthabaska à l'Assemblée législative du Bas-Canada et fut réélu en 1862. Entre temps, il fonde son propre journal dans la paroisse de *L'Avenir*, près de Drummondville, et lui donne comme nom *Le Défricheur*. Il y défendait des idées de plus en plus avancées, se moquait de la religion, du clergé, de la morale. Il aimait à faire scandale, et il y réussit.

Aux yeux de la population il passait pour athée. Toutefois, à la veille de mourir, car il souffrait d'une affection cardiaque, il fit venir le curé de sa paroisse, et regretta sa vie agitée. Il mourut le 1er novembre 1886, à l'âge de quarante ans.

Muni d'un peu plus de jugement et d'instruction, il aurait peut-être accompli quelque chose d'utile pour son pays. Car il ne manquait pas d'intelligence.

NÉMÈSE GARNEAU

Député de Québec, conseiller législatif, agriculteur

Némèse Garneau ne fut pas longtemps citoyen de Sainte-Anne, mais il y est né le 15 novembre 1847 et y passa sa jeunesse. Il était fils du docteur Jean-Baptiste Garneau, qui pratiqua sa profession dans notre paroisse pendant au-delà d'un demi-siècle, et de Nathalie Rinfret. Némèse alla s'établir comme marchand général à Québec et exploita en même temps une ferme modèle à Sainte-Foy.

Ses succès en agriculture lui valurent les plus grands honneurs. Il fut lauréat du mérite agricole en 1895, obtenant le diplôme de très grand mérite et la médaille d'argent. Il fut vice-président de la Société des éleveurs de bétail de la province de Québec, administrateur du syndicat des cultivateurs et directeur de la Société de colonisation. A ce dernier titre il déploya beaucoup de zèle pour faciliter l'ouverture de nouvelles régions agricoles. Il facilita également les voyages d'exploration et les recherches de Dominique-Napoléon Saint-Cyr, dont il fut toujours l'ami et le protecteur.

Il épousa à Québec le 24 octobre 1870 Elodie Plamondon. Il fut élu député du comté de Québec sous l'étiquette libérale le 11 mai 1897, contre son unique adversaire le notaire Edward O'Brien, et fut réélu par acclamation le 30 novembre 1900. Il fut nommé ministre de l'Agriculture par le premier ministre Simon-Napoléon Parent en 1905, puis devint conseiller législatif.

Il décéda à Québec le 16 novembre 1937, à l'âge de 90 ans. Ajoutons que son père, le docteur Garneau, fut inhumé dans la crypte de l'église de Sainte-Anne le 27 novembre 1894, à 77 ans.

JOHN-JONES ROSS

— Médecin, Premier ministre du Québec, sénateur —

Le docteur Ross aura-t-il un jour son biographe ? Il le mériterait bien. Il partage avec Mgr Laflèche le premier rang des grandes figures de l'histoire de Sainte-Anne.

Son père, Georges McIntosh Ross, d'origine écossaise, homme d'affaires intéressé dans la compagnie des Indes, de religion protestante, se convertit au catholicisme pour épouser Louise Gouin, fille d'un citoyen de Sainte-Anne, Joachim Gouin. Il s'établit en cette paroisse où naquit le 16 août 1832 son fils unique, John-Jones. Après ses études au séminaire de Québec, ce dernier revint à Sainte-Anne et, comme il se destinait à la médecine, il apprit les rudiments de sa profession au bureau du docteur George Carter, très réputé dans la région et dont les Ursulines de Trois-Rivières, dans leurs *Annales*, louangent sa compétence et son zèle, même s'il était de religion anglicane. Le docteur Carter fut chirurgien militaire pendant la guerre de 1812 et voulut s'imposer comme directeur de l'hôpital des Ursulines durant cette période, prétextant être sous l'autorité britannique. Les religieuses refusèrent, et il continua quand même à prodiguer ses soins. Le docteur Ross fut marqué toute sa vie de la sévère discipline de son professeur. Le docteur Carter avait épousé Mary-Ann, fille du pasteur trifluvien Robert Q. Short.

Après avoir obtenu sa licence de médecin à 19 ans, soit en 1852, le docteur Ross vint s'établir à Sainte-Anne, sa paroisse natale et où il n'y avait pas de médecin résident. Il s'y dévoua immédiatement au service de la po-

pulation, non seulement dans sa profession de médecin de famille, mais dans les domaines sociaux et agricoles, ce qui l'amena tout naturellement à la politique. Il a pratiqué au plus haut degré l'apostolat du médecin de campagne, qui doit dispenser ses soins dans toutes les sphères de l'activité humaine. A ce point de vue, il fut et reste un modèle.

Deux ans après ses débuts comme médecin, le docteur Ross épousa Arline Lanouette, le 8 août 1854. Il s'établit dans la maison située sur la pointe de l'île Saint-Ignace, devenue plus tard la propriété du docteur Arthur Marcotte, son successeur comme médecin et qui fut comme lui député conservateur du comté de Champlain.

Dès 1861, — il avait 29 ans — le docteur Ross était élu député du comté de Champlain à la Législature provinciale qui formait alors l'Union du Bas et du Haut-Canada. Il était déjà question de la réunion des provinces existantes. De nombreuses séances eurent lieu à ce sujet, et le docteur Ross y participa de façon active. A l'ouverture de la session qui s'ouvrit le 19 janvier 1865, le discours du Trône annonçait le projet d'une Confédération des provinces. Le docteur Ross, d'allégeance conservatrice et grand admirateur et ami de Georges-Etienne Cartier, un des grands promoteurs du projet, l'approuva d'emblée et fut élu député fédéral de son comté jusqu'en 1874.

Nous ne pouvons que résumer ici, et très brièvement, les problèmes économiques et politiques auxquels le député de Champlain, comme tous ses collègues, fut mêlé. Il est certain que son jugement sûr, appuyé du flegme hérité de son ascendance britannique, influença bien des décisions. On a accolé son nom à l'affaire de la construction du Grand Tronc, projet qu'il appuya de toutes ses forces parce qu'il le jugeait une étape économique essentielle au développement du pays tout entier. Il ne fut aucunement ébloué par les tractations inévitables qui

ont accompagné cette réussite. Il y voyait le bien général, et c'est ce qui l'intéressait avant tout.

Et son ascension continue. On avait besoin d'hommes intègres pour redorer le blason de la politique. Tout naturellement on eut les yeux sur lui. Appelé au Conseil législatif, il en fut le président à deux reprises. Trois premiers ministres successifs de son parti, Gédéon Oimet, Charles Boucher de Boucherville et Adolphe Chapleau, retiennent ses services comme membre du Conseil exécutif, président de l'Assemblée législative et ministre de l'Agriculture et des Travaux publics.

C'est un peu le hasard qui fit de lui un premier ministre de la province, car il n'ambitionnait nullement ce poste. Il y fut naturellement porté par son expérience, son intégrité et sa façon rigide et calme d'envisager la solution des problèmes nationaux. Conservateur en politique, grand admirateur de Mgr Laflèche, donc de principes ultramontains — ce qui d'ailleurs était bien dans son tempérament — il préconisait la soumission de l'Etat à l'Eglise. Le premier ministre Chapleau, lui, était un conservateur mitigé et professait des sympathies assez prononcées pour les idées libérales de l'époque. De guerre lasse, Chapleau quitta son poste de premier ministre du Québec pour accepter, au fédéral, la place laissée vacante par la mort de Georges-Etienne Cartier. Il fut remplacé comme premier ministre par son ami Joseph-Alfred Mousseau, qui quitta ainsi le gouvernement fédéral et qui hérita de luttes restées légendaires contre les ultramontains, d'une part, lesquels étaient inspirés par le docteur Ross, et de l'autre, par les libéraux intransigeants dirigés par Honoré Mercier. De guerre lasse lui aussi, Mousseau résigna après à peine un an et demi de mandat. C'est alors que le docteur Ross fut désigné le 23 janvier 1884 comme premier ministre pour achever le terme d'office.

Il arrivait dans l'acuité de la lutte entre ultramontains et libéraux, les premiers influencés par la doctrine

de Mgr Laflèche, les seconds forts de l'appui en apparence onctueux mais tenace de Mgr Taschereau. Ross laissa de côté cet aspect plutôt spéculatif de son rôle de chef et s'attaqua plutôt aux vrais problèmes politiques et administratifs de l'heure. Il s'intéressa de façon particulière à l'oeuvre de colonisation entreprise par le curé Labelle et au développement, dans le même sens, de la région qui était la sienne. On ne l'a jamais souligné, mais c'est sous son administration que débuta le conflit entre l'accaparement par le gouvernement fédéral des impôts qui devraient normalement être versés aux provinces. L'état fédéral encaissait la majorité des revenus. C'est ainsi que le cabinet Ross, le premier, insista pour obtenir le rajustement de la répartition des subsides fédéraux. Il n'eut pas le temps d'obtenir des résultats, mais l'idée était lancée et peu après Honoré Mercier chercha à la concrétiser.

Puis, sous l'administration Ross, survint l'affaire Riel. Ce patriote de l'Ouest canadien fut, comme on le sait, condamné à la pendaison, ce qui révolta le peuple québécois. Le gouvernement du Québec refusa d'intervenir de façon concrète, bien que la majorité des députés, le premier ministre en tête, était sympathique à la cause. Les membres du cabinet provincial décidèrent de refuser d'intervenir officiellement, prétextant que l'affaire relevait uniquement du gouvernement fédéral.

Ce fut une révolte générale des esprits et le chef libéral de l'Opposition, Honoré Mercier, profita de la circonstance pour mousser les intérêts de son parti. Avec l'appui de quelques conservateurs nationaux toujours indignés de l'issue tragique de l'affaire Riel, Mercier remporta par une mince majorité les élections générales du 25 janvier 1887. Et le premier ministre Ross démissionna. Son collègue Louis-Olivier Taillon tenta de former un cabinet mais son gouvernement ne put durer que quatre jours. Et Honoré Mercier fut porté au pouvoir.

Dès le lendemain de sa démission comme premier ministre, John-J. Ross fut nommé membre du Sénat et il en fut le président de 1891 à 1896. alors qu'il se retira de la vie publique. Il avait 64 ans.

En marge de son activité politique, Ross fut pendant de longues années président du Conseil d'agriculture du comté de Champlain, cherchant à diriger les fils de colons vers les terres nouvelles. Il fut également président du Collège des médecins et chirurgiens de la province, en plus d'être l'un des promoteurs de la construction du chemin de fer du Nord, initiative qu'il jugeait essentielle au développement agricole et industriel de sa région.

Son activité médicale au service de ses concitoyens fut naturellement souvent délaissée en raison de ses absences prolongées. Mais ses compatriotes lui conservaient une sympathie et une admiration restées proverbiales.

Il mourut le 5 mai 1901, à l'âge de 68 ans, quelques semaines après son épouse. Tous deux ont été inhumés dans la crypte de l'église paroissiale.

DOMINIQUE-NAPOLÉON SAINT-CYR

— *Instituteur, député, homme de science* —

Il vit le jour à Nicolet en 1827, mais dès 1850 il vint à Sainte-Anne, et ne quitta plus notre paroisse. Une vie bien remplie que la sienne. Espérons qu'il aura un jour lui aussi son biographe. Il le mérite bien.

Il fit de brillantes études au séminaire de sa ville natale. Il eut comme compagnon de classe le futur évêque de Saint-Hyacinthe, Mgr Louis-Zéphirin Moreau, et comme professeurs les abbés Raimbault, Ferland et Lafleche. Il se destinait à l'enseignement, et ce fut la vocation de sa vie. Désireux de se perfectionner en langue anglaise, il accepta le poste de professeur de sciences à la faculté d'agriculture de Lennoxville. Il y resta deux ans, et revint dans sa famille à Nicolet. Un de ses oncles habitait Sainte-Anne, et comme un de ses fils avait étudié à Nicolet, il convainquit les commissaires d'écoles d'engager comme instituteur Dominique-Napoléon St-Cyr. Ce dernier accepta, et c'est ainsi qu'il devint citoyen de la paroisse et y passa sa vie, c'est-à-dire pendant près d'un demi-siècle. Au moins trois générations de jeunes périclens lui doivent leur instruction. Des familles des paroisses environnantes, Batiscan, Ste-Geneviève, St-Stanislas, y envoyaient leurs enfants, lesquels pensionnaient chez des parents du village.

S'il faut en croire la tradition, il était sévère, d'une discipline rigoureuse. « Habituellement, après chaque classe, il mettait ses élèves en rangs, deux par deux, et allait, en guise de promenade, les reconduire chacun chez soi... Au retour, il entrait à l'église, faire sa visite et sa prière ». Aux yeux de la population, il passait pour un saint laïque. Aussi était-il respecté de tous.

Il accepta bénévolement le poste de secrétaire-trésorier de la municipalité. Il croyait que cette charge faisait partie de ses responsabilités d'instituteur. Puis sa réputation atteignit les bureaux du gouvernement. Il fut nommé en 1874 secrétaire d'un comité pour favoriser la colonisation du nord du comté de Champlain. Le rapport qu'il rédigea a été publié à l'époque et fait preuve d'une grande compétence scientifique. L'année suivante, à l'instigation du premier ministre Charles de Boucherville, lui-même dévoué avant tout à la politique de l'enseignement, St-Cyr accepta de se porter candidat conservateur dans Champlain. Il fut réélu en 1878, un peu malgré lui, car il avouait avoir peu de goût pour la chose publique. Il abandonna son poste de député en 1881.

Il fut heureux de revenir à sa famille et à ses élèves. Ses moments libres, il les passait à l'étude des sciences naturelles, en compagnie de son ami l'abbé Léon Provencher, qu'il avait connu au cours de ses études à Nicolet et qui avait fondé la revue *Le Naturaliste canadien*. C'est sans doute à l'influence de l'abbé Provencher que Dominique St-Cyr dut d'obtenir le poste de directeur du musée d'histoire naturelle au département de l'Instruction publique. Un biographe anonyme a écrit de lui : « Les écrits de monsieur St-Cyr sur l'histoire naturelle sont consignés dans ses rapports comme conservateur du musée de l'Instruction publique ainsi que dans *Le Naturaliste canadien*. Digne collaborateur de l'abbé Provencher, il a fait faire de grands progrès à la flore canadienne et la zoologie ne lui doit pas moins. Un article signé par lui faisait autorité dans le monde scientifique ».

Comme nous le disions au début, Dominique St-Cyr est une des grandes figures de Sainte-Anne. Il mériterait certes d'être mieux connu.

Il décéda le 3 mars 1899, à l'Hôtel-Dieu de Québec, âgé de 72 ans.

J.-ADOLPHE TESSIER

Avocat, député, ministre, maire de Trois-Rivières

Joseph-Adolphe Tessier, qui joua un si grand rôle dans la politique de la ville et de la région de Trois-Rivières pendant plus d'un quart de siècle, naquit à Sainte-Anne le 17 décembre 1862. Il était fils de Louis-de-Gonzague Tessier, qui mourut à Sainte-Anne en 1900 à 84 ans, et de Rose-de-Lima Laquerre, qui décéda en 1903 à 88 ans.

Après des études primaires à l'école de l'instituteur Dominique Saint-Cyr, il fit ses études classiques au séminaire de Trois-Rivières, puis son cours de droit à l'Université Laval de Montréal. Reçu avocat le 13 janvier 1885, il alla pratiquer sa profession à Trois-Rivières. Dès l'année suivante, il était nommé avocat de la Cité, poste qu'il conserva jusqu'en 1904, de même que celui de procureur du gouvernement pour le district, qu'il avait obtenu en 1890.

Son ascension dans la vie politique commença en cette année 1904, qui marquait également sa nomination de Conseil du Roi. L'ancien député R.S. Cooke ayant été nommé juge de la Cour supérieure, Adolphe Tessier fut élu par acclamation pour le remplacer. Il fut réélu aux élections de 1908, 1916 et 1919. En 1914, il fut nommé premier titulaire du ministère de la Voirie, nouvellement créé par le gouvernement Gouin. De 1908 à 1912 il fut président du comité des bills privés, et de 1912 à 1914 il fut président de la Chambre.

Pendant ce temps il fut maire de Trois-Rivières de 1913 à 1921; les luttes qu'il mena contre ses adversaires politiques sont restées légendaires. C'est qu'il possédait

HOMMES POLITIQUES
DE
SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE



John-Jones Ross



Dominique Saint-Cyr



Adolphe Tessier



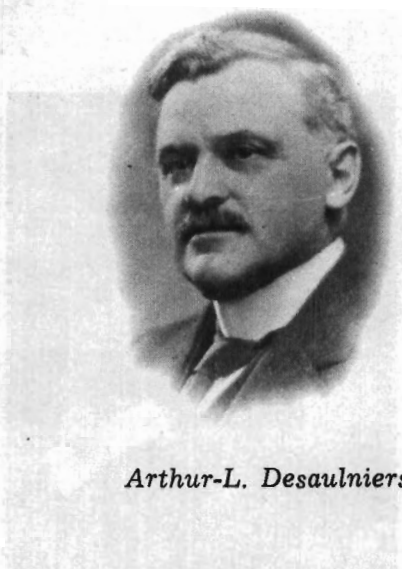
F.-Arthur Marcotte



Pamphile-R. Du Tremblay



Jeffrey-A. Rousseau



Arthur-L. Desaulniers

un sens inné de l'organisation et ne laissait rien au hasard. Il laissa la politique active tant provinciale que municipale pour accepter, le 27 septembre 1921 le poste de président de la commission des Eaux courantes, qu'il conserva jusqu'à sa mort le 4 novembre 1928. Il avait 66 ans.

Il avait épousé le 14 août 1888 Marie-Elmire Guillet, issue de la populaire lignée de notaires trifluviens de ce nom. Il laissa trois enfants, Gustave, ingénieur forestier, et Blanche, tous deux décédés, et Yvette, qui épousa Henri Bruneau, homme d'affaires trifluvien.

FRANÇOIS-ARTHUR MARCOTTE

— *médecin et député* —

C'est un véritable fils de Sainte-Anne. Il y est né le 25 septembre 1866. Son père était François Marcotte, marchand général, et sa mère, Cécile Hardy. Après son cours classique au séminaire de Québec, il étudia la médecine à l'université Laval où il gradua en 1890. Il vint immédiatement s'établir à Sainte-Anne, où il pratiqua sa profession jusqu'à sa mort en 1931, soit pendant au delà de quarante ans.

Il fut le type accompli du médecin de campagne. Compétence, intégrité, dévouement, amabilité, patience. Il fut tout cela. Il inspirait confiance. Il soignait et guérissait surtout avec le sourire, l'amicale conversation et son don naturel de donner l'espoir. Naturellement, il n'a pas guéri tous ses patients. Mais ceux pour lesquels il ne pouvait rien s'en allaient satisfaits, convaincus que toute vie a une fin.

Sa réputation ne fut pas longue à s'étendre aux paroisses environnantes. Un vieux péradien encore vivant et qui l'a bien connu me disait récemment que s'il était possible d'évaluer en milles ou en lieues toutes les courses effectuées par le docteur au cours de sa carrière, en voiture l'été, en traîneau l'hiver, et souvent en raquettes ou en « bob-sleigh », ce serait effarant. Cinq cents, sept cents, peut-être dix mille milles. On ne sait pas; on ne le saura jamais. Lui-même sans doute ne l'a jamais su. D'ailleurs, ce détail l'intéressait peu. On le réclamait pour un malade, un blessé, une opération mineure, un accouchement, ou une simple consultation. Il répondait à l'appel. C'était son devoir. Et son légendaire sourire ne le quittait jamais.

Depuis toujours il s'intéressait à la politique. Fin causeur, orateur de classe, d'esprit vif et cultivé, il croyait, comme bien d'autres médecins de toutes les époques, pouvoir assainir les esprits comme il soignait les corps et avec autant de succès. Et il succomba à la tentation. Conservateur en politique, il fut élu aux élections fédérales de 1896 par une majorité de 376 voix contre le candidat libéral Paul Trudel. Son élection fut contestée, puis annulée. Il se représenta de nouveau l'année suivante, cette fois contre son confrère en médecine Ferdinand Trudel. Il gagna encore, mais avec une majorité quelque peu affaiblie et à la suite d'une élection restée fameuse dans les annales politiques du comté.

Le docteur Marcotte se plaisait particulièrement dans les assemblées contradictoires, et les foules se pressaient pour savourer sa fougueuse éloquence et ses spirituelles réparties. Mais la vague qui portait Laurier au pouvoir l'engloutit. Il fut battu à l'élection générale de 1900 par son co-paroissien Jeffrey-Alexandre Rousseau qui, selon le docteur, souffrait d'une maladie incurable: être libéral. Puis il reprit pleinement l'exercice de sa profession, soignant avec une égale condescendance les « rouges » et les « bleus »...

Quand son ancien adversaire aux élections, le docteur Ferdinand Trudel, toujours demeuré son ami, tomba malade, il allait souvent le voir à Saint-Stanislas. Un jour qu'il l'auscultait, il lui dit: « Ne crains rien. Ton poulx et ton coeur sont en bien meilleure forme que ton gouvernement! »

Après quelques semaines de maladie, le docteur Marcotte mourut à l'Hôtel-Dieu de Québec le 16 janvier 1931, à l'âge de 64 ans. Il avait épousé le 9 janvier 1899 Anna Marie Larue et eut trois enfants: Robert, agronome, aujourd'hui décédé, et deux filles, Cécile et Jeanne, qui habitent toujours la maison paternelle.

PAMPHILE-RÉAL DU TREMBLAY

— *Politicien et homme d'affaires* —

La chance, tant politique que financière, a toujours souri à ce citoyen de chez nous, né le 5 mars 1879. Comme on sait, il était fils de l'arpenteur-géomètre Pamphile Villebon du Tremblay, lui-même excellent homme d'affaires et que tous les vieux citoyens de la paroisse ont bien connu.

Il fit de brillantes études, aux séminaires de Nicolet et Trois-Rivières, puis il étudia le droit aux universités McGill et Laval de Montréal. Reçu avocat, il se lança tout de suite dans la politique, grâce à l'appui de financiers influents et de son beau-père, Trefflé Berthiaume, propriétaire du journal « La Presse ». De 1917 à 1921, il représenta le comté montréalais Laurier-Outremont. Il fut nommé conseiller législatif pour la division de Sorel en 1924. Il se retira alors de la politique active, et s'intéressa à donner à « La Presse » un élan nouveau, tout en cumulant les fonctions conjointes de conseiller législatif et de sénateur. Il se lança dans l'immeuble, fit bâtir de luxueux appartements sur la rue Sherbrooke.

Lorsqu'il mourut en 1955, il était l'un des Canadiens-français les plus riches de la province et du pays. Après sa mort, sa veuve engloutit plusieurs centaines de milliers de dollars dans un journal quotidien, dont elle avait confié la direction à Jean-Louis Gagnon, et qui voulait détrôner « La Presse » comme « le plus grand journal français d'Amérique ». L'entreprise dura peu.

Les citoyens de Sainte-Anne se sont souvent demandés pourquoi ce compatriote devenu millionnaire n'a pas

fait davantage pour sa paroisse natale, à l'instar des grands financiers anglais et américains qui se font un devoir civique d'être en même temps philanthropes et d'aider leurs proches moins favorisés. C'est ainsi que l'on voit de petits centres dotés de parcs publics, de terrains de jeux de bibliothèques, de musées et même d'hôpitaux et de foyers pour vieillards, dons de personnes à qui la fortune a souri.

Il nous semble à nous aussi que Sainte-Anne, qui a fait beaucoup pour la famille du Tremblay, aurait mérité un peu plus de considération.

JEFFREY-ALEXANDRE ROUSSEAU

Les anciens de Sainte-Anne se souviennent de lui un peu comme d'une figure légendaire. Il fut tour à tour ou à la fois marchand, industriel, agriculteur, commerçant, manufacturier. Il fut aussi banquier. D'une activité débordante, rempli de ressources, il aurait voulu que sa paroisse natale sorte de sa torpeur, et il donna l'exemple, en créant diverses industries: manufacture d'allumettes, fabrique de meubles, scierie, ferme modèle, etc.

Comme tous les hommes d'affaires agressifs, il connut des hauts et des bas, mais ne se décourageait jamais. Toujours, il arrivait à surmonter les difficultés. Sérieusement éprouvé lui-même par les cataclysmes de la rivière Sainte-Anne, particulièrement en 1893 et 1894, il se remit à la tâche et même aida de ses deniers ceux de ses compatriotes qui avaient été éprouvés comme lui.

C'est pour aider les siens qu'il accepta le poste de maire, de 1890 à 1896 et de 1904 à 1915. C'est dans le même esprit qu'il consentit à représenter son comté de Champlain à la chambre des Communes, comme député libéral, lors des termes de 1900 à 1904, puis de 1904 à 1915.

Lorsqu'il mourut, un chroniqueur anonyme lui a décerné avec raison cet éloge: «Son ambition fut d'assurer à son village une place importante parmi les paroisses du district. Par son industrieuse activité, son habileté, son énergie, il y a puissamment contribué.» C'est le plus bel hommage qu'on puisse lui rendre.

Il était né le 22 décembre 1850, fils d'Alexandre Rousseau et de Marie Proteau. Marié d'abord en 1882 à Hélène-Catherine Hamelin, qui mourut onze ans plus tard, il épousa ensuite en 1886 Corinne Dufresne, fille du médecin de Ste-Geneviève.

ARTHUR L.-DESAULNIERS

député

Il est issu de la vieille lignée des Lesieur-Desaulniers d'Yamachiche, pépinière de prêtres, d'hommes de loi, d'historiens, etc. Lui-même naquit à Louiseville le 9 février 1873, fils d'Alexis Lesieur-Desaulniers et d'Oli-va Pichette.

Son père, brillant avocat et fin lettré, avait été député de Maskinongé à la législature de Québec, puis à la chambre des Communes d'Ottawa. Il envoya son fils Arthur au Séminaire de Joliette et, après ses études, ce dernier se destina au commerce. Il vint s'établir à Sainte-Anne et mit sur pied une entreprise de marchand-général et de quincaillerie, encore connue sous son nom.

Comme son père, il s'intéressa à la politique. Il fut maire de 1913 à 1919 et aussi préfet du comté à l'élection générale fédérale en 1917, en pleine période de la première guerre mondiale, il fut élu pour la première fois député du comté de Champlain. Il conserva son siège jusqu'en 1930, alors qu'il fut défait par un citoyen de Sainte-Geneviève, Jean-Louis Baribeau.

De tempérament plutôt pacifique, il ne prit guère part aux discussions parlementaires de son époque. C'était l'époque de la grande vague libérale dans le Québec, et il n'éprouvait aucune difficulté à se faire élire et réélire.

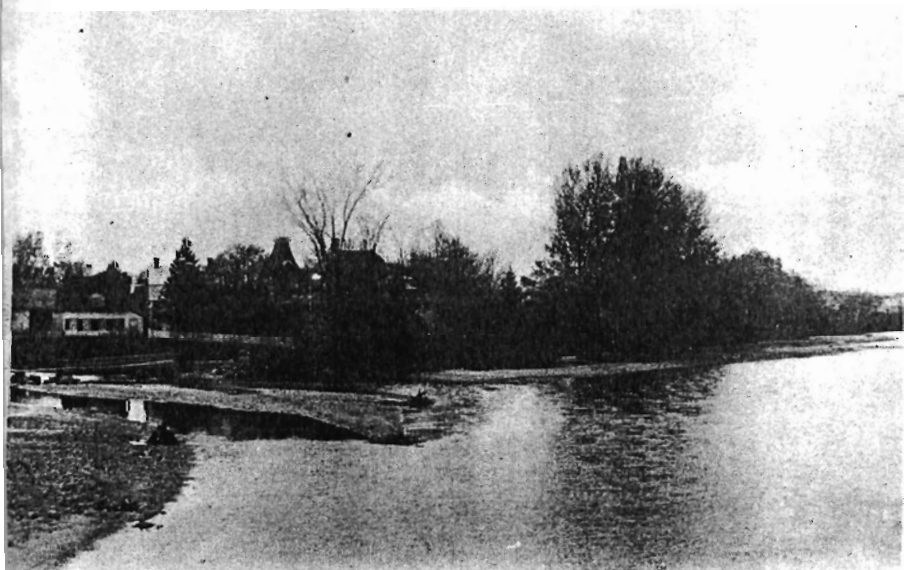
Il avait épousé en 1896 Hélène Gariépy, fille d'Alfred Gariépy et d'Henriette Dauth, de Trois-Rivières. Il décéda à Sainte-Anne le 16 juillet 1954. Trois de ses enfants vivent encore: Armand, de Québec, Mme L. Deblois Carignan, de Montréal, et Mme Roland J. Hivon, de la Pérade.

TABLE DES MATIÈRES

Présentation	5
Charles-François de Lanaudière	6
Charles-Louis Tardieu de Lanaudière	13
Pierre Bureau	18
Pierre-Antoine Dorion	20
Le sénateur F.-X. Anselme Trudel	22
Antoine-Aimé Dorion	27
Jean-Baptiste Eric Dorion	29
Némèse Garneau	32
John-Jones Ross	33
Dominique-Napoléon Saint-Cyr	38
J.-Adolphe Tessier	40
François-Arthur Marcotte	42
Pamphile-Réal du Tremblay	44
Jeffrey-Alexandre Rousseau	46
Arthur-L. Desaulniers	47



L'élégante maison Dorion, en plein centre du village.



Sur la pointe de l'île Saint-Ignace, face à la rivière Sainte-Anne, se profilent, derrière les arbres, la maison et les dépendances du domaine du docteur Ross, puis du docteur Marcotte.

